

PLANS DE CRÉDIT DES BANQUES À CHARTE

Question n° 103—M. Benidickson:

1. La Banque de Montréal ou la Banque de Nouvelle-Écosse ont-elles demandé l'avis du ministre des Finances ou de l'inspecteur général des banques ou de tout autre fonctionnaire du ministère des Finances au sujet de la légalité ou de la rectitude de leurs projets, si l'on tient compte de l'article 91 de la loi sur les banques, avant d'annoncer récemment les plans dits "Plan de crédit consolidé du consommateur" et "Plan chèque-crédit Scotia"?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels conseils ont été donnés à ces banques par le ministre des Finances ou par d'autres fonctionnaires relevant du ministre?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne le ministre, il n'y a eu aucune consultation à ce sujet. Quant à l'inspecteur général des banques, il m'informe que les banques l'ont consulté de temps à autre sur la ligne de conduite relative aux régimes de prêts aux particuliers; dans tous les cas, il leur a enjoint d'obtenir l'avis d'un avocat sur la légalité de tout régime qu'elles songent à instituer. Dans chaque cas, l'avocat a informé la banque, avant la mise en vigueur du régime, qu'il ne violait pas la loi sur les banques.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—NOMINATIONS DE CHEFS DE MISSION

Question n° 105—M. Cardin:

1. Depuis le mois de juin 1957, combien de chefs de mission a-t-on nommés et en quels pays?

2. Dans combien de postes à l'extérieur le Canada n'est-il pas actuellement représenté par un chef de mission?

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, la réponse à la première question est 37 dans les pays suivants. A moins que l'honorable député ne désire que je donne lecture de ces pays, je pourrais me contenter d'en consigner la liste au hansard.

Des voix: D'accord!

L'hon. M. Green: La réponse à la deuxième question est huit.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que la liste des pays soit imprimée sans être lue.

Des voix: Entendu!

(Note de l'éditeur: Voici la liste des pays en question:)

Argentine	Inde
Belgique	Indonésie
Ceylan	Iran
Colombie	Israël
Danemark	Italie
France (Ambassade)	Japon
(OTAN)	Liban
Allemagne	Malaisie
Ghana	Hollande
Grèce	Nouvelle-Zélande

[L'hon. M. Fleming.]

Norvège	États-Unis
Pakistan	(Boston)
Pérou	(Chicago)
Espagne	(New-York)
Suède	(Washington)
Turquie	Venezuela
Union Sud-Africaine	Antilles
République Arabe Unie	Yougoslavie
Royaume-Uni	

ÉDIFICE DE L'ÉTAT, À NORTH-SYDNEY (N.-É.)

Question n° 106—M. Muir:

1. A quelle date le ministre des Travaux publics a-t-il approuvé la construction d'un nouvel édifice de l'État à North-Sydney (N.-É.)?

2. A quelle date a-t-on commencé les plans de cet édifice?

3. A quelle date a-t-on terminé les plans et devis de cet édifice?

4. A quelle date a-t-on prévu des sommes dans le budget des dépenses pour cet édifice?

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, voici les réponses à ces questions:

1. Le 1^{er} octobre 1957.

2. Le 6 janvier 1958.

3. Le 26 juin 1958.

4. Le 1^{er} avril 1958.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LA "MARINE INDUSTRIES LIMITED"—CONTRATS FÉDÉRAUX

Question n° 104—M. Fisher:

1. Entre 1951 et 1957 inclusivement, le ministère des Travaux publics, le ministère des Transports et l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent ont-ils octroyé des contrats à la *Marine Industries Limited*?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel était le montant global de ces contrats, quand ont-ils été octroyés et quel était leur objet?

CONTRATS DE L'IMPRIMERIE NATIONALE, QUÉBEC

Question n° 109—M. Caron:

1. Du 1^{er} janvier au 1^{er} juin 1958, l'Imprimerie nationale a-t-elle octroyé des contrats d'impression supérieurs à \$5,000 dans la province de Québec?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien, à quelles sociétés et pour quels montants?

3. Au cours de la période susmentionnée, a-t-elle octroyé des contrats d'impression inférieurs à \$5,000 dans la province de Québec?

4. Dans le cas de l'affirmative, combien, à quelles sociétés et pour quels montants?

5. Depuis le 1^{er} juin 1958 jusqu'à ce jour, l'Imprimerie nationale a-t-elle octroyé des contrats d'impression supérieurs à \$5,000 dans la province de Québec?

6. Dans le cas de l'affirmative, combien, à quelles sociétés et pour quels montants?

7. Depuis le 1^{er} juin 1958 jusqu'à ce jour, a-t-elle octroyé des contrats d'impression inférieurs à \$5,000 dans la province de Québec?

8. Dans le cas de l'affirmative, combien, à quelles sociétés et pour quels montants?